ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

Profession de Foi de Georges COUDRAY

MES CHERS ELECTEURS, MES CHERES ELECTRICES

En me présentant à nouveau à vos suffrages, j'ai le devoir, au terme du mandat que vous m'avez confié en 1958, de vous rendre compte de mon action au Parlement :

Fidèle à mes engagements, fidèle à l'attitude du Mouvement auquel j'appartiens, et sans aucun esprit partisan, seul l'intérêt général, l'intérêt supérieur de la Nation a fixé ma position à l'Assemblée Nationale à l'égard du Gouvernement.

Si je ne puis accepter le soutien inconditionnel je n'admets pas non plus l'opposition systématique.

C'est pourquoi j'ai voté, en dépit de désaccords parfois profonds, pour le Gouvernement, sur le long et rude chemin du Redressement économique et financier qui était le préalable à toute action politique à long terme. C'est ainsi que j'ai contribué, pour ma part, à ses résultats :

— Budgets votés en équilibre - Monnaie sauvée de la dépréciation - Balance du Commerce Extérieur rétablie - Réserves de devises étrangères largement reconstituées - Partie de la dette extérieure remboursée.

Le Gouvernement avait la lourde et difficile mission de faire la **paix en Algérie.** En fait c'est au Général de Gaulle que celle-ci fut confiée personnellement. Parce qu'il avait décidé de fonder cette paix sur l'autodétermination de la population algérienne, je lui ai fait confiance.

L'Histoire jugera des conditions dans lesquelles il a été mis fin à ce douloureux conflit.

Membre de la **Commission de la Production et des Échanges,** mon activité et mes interventions à l'Assemblée Nationale ont particulièrement porté sur les problèmes économiques :

La Construction et les H. L. M. dont j'ai été chaque année le rapporteur du budget. **L'Accession à la Propriété. L'Habitat Rural.**

La Décentralisation Industrielle et l'**Expansion Régionale** en collaboration avec le **C. E. L. I. B.**

Le Tourisme — L'Artisanat et le Commerce — Le Réseau Routier et la **dépéréquation** des Tarifs S. N. C .F.

L'Agriculture, à de nombreuses reprises. notamment en faveur des Prix et des Réformes de Structures, et des problèmes régionaux.

La Liberté Scolaire, qui a été mieux que défendue. Avec le M.R.P. et une imposante majorité de députés des divers partis, nous l'avons établie sur des bases qui doivent, enfin, assurer la paix scolaire si longtemps recherchée.

Telle a été — en résumé — pour les problèmes d'intérêt national et pour ceux qui concernent spécialement notre circonscription de SAINT-MALO, aux activités si diverses et qui, toutes, avaient besoin de soutien et de défense — l'essentiel de mon action à l'Assemblée au cours de cette législature.

LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE LA RANCE

Le grand débat de Juillet 1959 au Parlement fut décisif pour son exécution. Au cours de ce débat, le Ministre de l'Indostrie et du Commerce — jusqu'alors trés réservé — s'est engagé sous certaines conditions (réalisées quelques mois plus tard) à exécuter ce projet.

Dix années de mon mandat mises au service de ce projet, unique au monde, servant l'intérêt et le prestige national autant que l'économie de notre Région, ont trouvé là leur récompense.

Demain

La prochaine législature aura aussi à affronter de grands problèmes.

A L'INTÉRIEUR :

Pour assurer notre **sécurité et le maintien de la paix :**

— par l'affermissement de **l'Alliance Atlantique,** restée notre seule sauvegarde;

— par la construction de **l'Europe Unie** ayant demain une politique étrangère commune, et une politique de défense commune contribuant au renforcement de cette Alliance Atlantique,

— par la poursuite hardie du **Marché Commun** dont les succès ont fait rapidement un sort au scepticisme qui accueillait son élaboration.

A L'EXTÉRIEUR :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'EXPANSION ECONOMIQUE prévue pour la durée du IVe Plan doit être mise à profit pour développer avec hardiesse et continuité l'Expansion Régionale par l'exécution des « tranches opératoires régionales » dont la Bretagne et notre région malouine viennent de commencer à bénéficier.

L'exode de notre **jeunesse** vers les grands centres doit cesser. L'Industrie doit être répartie sur l'ensemble du territoire et non pas seulement dans les agglomérations urbaines, mais aussi dans **certains centres ruraux.**

AGRICULTURE. La politique agricole de la France a maintenant sa **Charte :** la loi d'orientation du 8 août 1960 — et son objectif : la parité. Le Parlement devra veiller à son application dans son esprit comme dans sa lettre.

Des prix rémunérateurs qu'elle attend, mais aussi l'Enseignement, la Vulgarisation, les Réformes des Structures et, sur ce point, tout mon passé de député répond de mon action de demain.

LES MARINS se rappellent que je fus un des artisans de leur loi de pension du 22 septembre 1958. La défense de ce statut particulier des marins, son amélioration, ne peuvent être assurées que par le Parlement. Ils savent que je m'y attacherai comme par le passé.

S'il est vrai que le Redressement Economique et Financier a été opéré, il faut reconnaître objectivement qu'il a été obtenu aux dépens du niveau de vie de nombreuses catégories de Français : les vieux, les familles, les salariés.

POUR LES OUVRIERS ET LES SALARIES. La classe ouvrière est, par son travail, à la base même de l'expansion économique. La justice sociale exige qu'elle en partage les fruits — par un relèvement progressif des salaires — des allocations familiales qui n'ont pas suivi les hausses du coût de la vie.

POUR LES VIEUX. L'action menée par le Parlement depuis 1958 et par le Ministre du Travail, mon ami Paul BACON, a finalement abouti en mai dernier, à un relèvement appréciable des allocations vieillesse, malheureusement très insuffisant et indigne d'une grande Nation civilisée comme la France. Ce relèvement doit être poursuivi. Les Vieux doivent, eux aussi, avoir leur part de l'expansion.

La Renaissance Économique de notre Arrondissement

Enfin, dans l'arrondissement de **SAINT-MALO** — où le **Barrage de la Rance** a déjà résorbé le chômage permanent de main-d'œuvre de travaux publics, l'expansion industrielle et touristique et la renaissance économique — à peine amorcées — doivent être poursuivies.

« **INDUSMA** » **:** Le Syndicat intercommunal de nos trois villes : Saint-Malo, Saint-Servan, Paramé, auquel depuis sa naissance je donne mon plus entier concours a déjà amené chez nous quelques usines. Il assurera demain notre industrialisation, source d'emploi et de prospérité pour nos populations.

LA THALASSOTHERAPIE. La réorganisation des vacances scolaires, l'étalement des congés des salariés et mieux et plus sûrement encore la **Création d'Etablissements de Cures Marines,** peuvent allonger la durée de la « saison » sur notre côte et contribuer largement à rendre la prospérité au Commerce et à l'Hôtellerie saisonnière.

Pour réaliser ce programme, il faut le cadre institutionnel **d'une démocratie jeune et moderne,** où le peuple est certes gouverné, où le pouvoir jouit d'autorité et de durée, mais aussi où le **Parlement** joue son rôle pleinement et son rôle seul : légiférer, contrôler et non pas gouverner.

Le maintien des libertés publiques exige cet équilibre des pouvoirs exécutif et législatif.

L'application de notre constitution actuelle, son respect dans sa lettre et dans son esprit, suffiront à **éviter le retour aux errements et notamment à l'instabilité pernicieuse du passé** et aussi **les graves dangers d'un accaparement de tous les pouvoirs par l'exécutif.**

Sous la Présidence du Général de Gaulle, avec des hommes de bonne volonté, dans le respect de la Constitution et des Lois — la querelle des « Oui » et des « Non » devant impérieusement être dépassée — est-il impossible de travailler ensemble, demain, dans le cadre d'une Démocratie véritable ?

C'est à cet effort d'union que je vous convie.

VIVE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO.

VIVE LA REPUBLIQUE.
VIVE LA FRANCE.

Remplaçant éventuel : **Louis RICHECŒUR**

GEORGES COUDRAY
Député Sortant

Imp. HENON - Saint-Servan